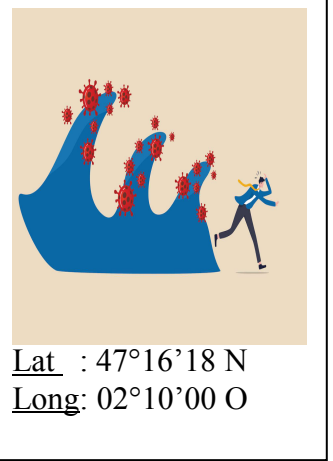
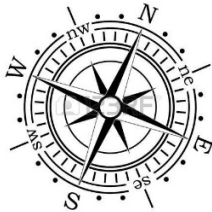




La Gazette de l'Amicale



Lat : 47°16'18 N

Long: 02°10'00 O

Infos-Plaisance N° 53 *** Janvier 2021

Chers Amicalistes, l'année 2020 n'a ressemblé à aucune autre. La succession de confinement, de re-confinement, de couvre-feu à heures variables, du port du masque, du gel hydro-alcoolique, de la distanciation « sociale », de tests RT-PCR et antigéniques, de vaccins, etc..., tout ça dans un désordre et une cacophonie exaspérants, a chamboulé le bon ordre de marche de notre amicale, de nos festivités, de nos activités, qui s'est mise en attente de jours meilleurs et apaisés. Voici une année nouvelle qui débute sous des auspices différents, même si le 1^{er} trimestre commence laborieusement, mais avec des souhaits accessibles. Nous souhaitons à tous les Amicalistes et à leur famille une belle année pleine de sérénité.

Ouverture du bureau : à partir du **mercredi 20 janvier** à 15H00 pour les **cotisations** et les renseignements. Attention pendant la période de couvre-feu, horaire de **14h30 à 17h30**.

Les salles municipales étant fermées jusqu'à nouvel ordre, les dates mentionnées seront susceptibles d'être annulées ou reportées

Assemblée Générale : se fera par correspondance le 7 avril 2021, vous recevrez un courrier comprenant le mot du Président, les questions avec vote, le bulletin de vote, les bilans financiers et prévisionnels.

Cotisation : **45,00€**, incluant les cotisations FNPP de 15€ et 2€ pour la SNSM. (Hors FNPP : 29€). 1€ est pris en charge par l'Amicale en 2021 pour la FNPP et correspond à la R.C. prise par la FNPP pour les associations. Sinon la cotisation serait de 46€. Pour le paiement par virement demander le R.I.B. au bureau ou amicaledesplaisanciers@sfr.fr

Nous rappelons que la cotisation de 45€ octroie à l'adhérent une réduction d'impôt sur le revenu, égale à 66 % du montant soit 30€ (reste 15€ à votre charge).

Pour participer aux votes lors de l'AG., il est impératif d'avoir réglé sa cotisation.

Cotisation payable du 1^{er} janvier au 31 mars. Pénalité de 10,00€ appliquée à partir du 1^{er} avril.

Dîner de l'Amicale : vue le contexte sanitaire, le dîner de l'Amicale est annulé pour 2021.

Conseils d'Administration : **Vendredis 16/04, 18/06, 24/09, 10/12** à 20H00 salle de l'estuaire.

Fête De la Mer 2021 et Vide-Grenier : Dimanche 25 juillet – Coeff. : 92 – P.M. : 18H30.

L'Amicale a été contrainte d'annuler la FDM 2020 pour raisons sanitaires, mais garde l'espoir de pouvoir tenir le bon déroulement de la FDM 2021. *Rendez-vous pris pour 2021 !*

Les propriétaires de mouillages prêtés à l'Amicale, doivent se manifester au plus tard le 31 mars 2021, s'ils souhaitent les récupérer (amicaledesplaisanciers@sfr.fr)



Candidatures : nous recherchons des bénévoles pour exercer les rôles de Président, vice-Présidents, Trésorier, Trésorier-adjoint, Secrétaire, Secrétaire-Adjoint, membre du C.A., Directeur des festivités.

En 2021, pour la saison de pêche, il est obligatoire de s'inscrire sur www.fishfriender.com . Une formation pour nos adhérents est à l'étude auprès du CD44.

L'Europe a décidé d'imposer aux pêcheurs plaisanciers une déclaration de leurs prises pour les espèces dont les stocks sont déclarés en difficulté et l'application Fishfriender a été retenue pour satisfaire au besoin. Ce sera le cas du bar dès 2021, d'autres espèces suivront.

Ponton : l'ancien ponton non réparable, va être démantelé. La Mairie doit nous confirmer la date de l'installation d'un nouveau ponton...

Géolocalisation en mer : Téléphone portable et VHF complémentaires

Comment les centres de secours en mer réussissent-ils à localiser les appels de détresse, les navires perdus et ceux qui ne donnent plus de nouvelle ? La VHF et le téléphone portable sont deux alliés de poids dans la géolocalisation. Ils s'avèrent indispensables à bord.

En mer, et dans la bande côtière couverte par les antennes relais, les équipes des Cross (centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage) disposent d'une plateforme spécifique de localisation des appels d'urgence. Si l'utilisateur compose le **196**, un procédé à base d'algorithmes permet de trianguler l'appel. Plus l'appel transite par différents émetteurs relais, plus la pastille de localisation se fait précise (restreinte). Le procédé fonctionne parfaitement mais s'avère insuffisant en cas d'un ou de deux relais simplement activés.

Si le plaisancier est perdu ou s'il indique une position approximative, ce 1er niveau de triangulation peut fournir un début d'indication géographique. Si nécessaire, une réquisition téléphonique peut être lancée auprès des opérateurs par le biais d'une permanence 24 heures sur 24, capable de répondre en moins de 30 minutes. Cette demande permet d'identifier les pylônes qui ont pu être sollicités durant l'appel et affiner la zone de localisation.

Une 2^{ème} méthode mise au point dans le sud de la France et améliorée par les pompiers morbihannais consiste à envoyer un SMS au plaisancier qui, en activant un lien, renvoie la position GPS du téléphone et donc du navire. Ce procédé permet de dégager une position des plus précises (moins de 30 m), à condition que le destinataire puisse répondre à ce SMS.

Aux côtés du téléphone portable aujourd'hui omniprésent en mer, la bonne vieille radio VHF n'a pas dit son dernier mot. Elle revient au goût du jour depuis qu'elle n'est plus sujette au certificat obligatoire d'utilisation. Le procédé de communication par VHF détient l'avantage d'être capté par les autres navires qui peuvent, si les Cross n'ont pas reçu et répondu à l'appel, relayer le message de détresse par ricochet. Pour un appel VHF, la localisation par goniomètres et triangulation est encore possible avec une certaine marge d'erreur. La puissance d'émission étant largement étendue sur le canal 16 (d'urgence) que sur les autres canaux, le système permet aux Cross Corsen de recevoir plus de 20 % des alertes.

Mais comme le téléphone, la VHF n'a pas une portée infinie. La VHF dépend de la hauteur de mât du navire, de la distance des relais et de certains paramètres géographiques ou physiques (phénomènes de propagation des ondes). À cause de la portée aléatoire de la VHF, le téléphone portable peut s'avérer plus que complémentaire. Surtout avec une installation VHF exposée et sensible en tête de mât, qui peut s'avérer parfaitement inopérante en cas de chavirage et de démâtage.

Le coin pour rire : Pourquoi les pêcheurs ne sont pas gros ?

Parce qu'ils surveillent leur ligne.

2 pêcheurs sur un bateau : « Mince j'ai oublié les vers ! ». « Pas grave on boira au goulot ! »

Rédacteur pour l'Amicale, Christian C.